



# **CHARTRE DE L'INFIRMIERE** **ADHERENTE DE SIDERAL SANTE**

(validée le 16 Avril 2007)

Dans la mesure de ce qui lui est possible, l'infirmière adhérente d'une association membre de SIDERAL-Santé s'engage à ...

- Impliquer le patient (information, aspect culturel,...)
- Prendre en charge l'entourage du patient (information, accompagnement,...)
- Gérer la douleur (prévention, évaluation, traitement dans le rôle propre comme dans le rôle prescrit)
- Collaborer en interdisciplinarité avec l'ensemble des professionnels intervenant au domicile du patient
- Utiliser les référentiels professionnels (guides de bonnes pratiques, conférences de consensus, ...)
- Se Former en continu (FIF-PL, formation conventionnelle, D.U.,...)
- Formaliser et tracer ses actes (dossier de soins, fiches de liaisons,...)
- Avoir une approche multidimensionnelle des soins (aspects physique et psychologique, soins relationnels et techniques)
- Avoir une approche préventive, éducative et curative des soins
- Avoir une approche éthique de son activité (respect des règles professionnelles, respect du secret professionnel, maîtrise du secret partagé, tenir compte de ses limites,...)